



ENGAGEMENT RESPONSABLE

PROCÉDURE D'OBTENTION DU LABEL 1+ POUR TOUS

Devenez « entreprise active » à Genève en faveur de l'emploi et de l'intégration par le travail.

www.unpluspourtous.ch

septembre 2015

L'emploi, moteur d'intégration

Je m'engage, j'engage !



L'emploi est le ferment de l'autonomie financière et de la dignité de l'individu. Il est aussi porteur de sens et aide à se réaliser. Il évite la précarité et le recours à l'aide sociale. Comment se soustraire de l'aide sociale alors même que les mécanismes d'exclusion du marché du travail touchent de plus en plus les profils discriminés ou à faible employabilité (ou supposés à faible employabilité). C'est tout le paradoxe entre l'*action sociale* et la *réinsertion*. Et c'est sur ce terrain que je souhaite que nous luttons ensemble : l'emploi comme un moteur d'intégration et non comme un canal d'exclusion.

Créé en 2012 pour lutter contre le chômage de longue durée, le label s'est pérennisé comptabilisant, à la fin du premier semestre 2015, près de 150 entreprises labellisées. Aujourd'hui, j'ai souhaité déployer le concept 1+ pour tous et dépasser

le prisme du chômage afin de promouvoir, auprès des entreprises, le principe d'intégration par l'emploi. Le label s'adresse désormais à toutes celles et tous ceux qui, à cause de leur âge (seniors et jeunes), d'un handicap, d'une interruption volontaire de leur parcours professionnel ou d'une période trop longue au chômage, peinent à retrouver un emploi. Il s'adresse aux employeurs soucieux de donner, à compétences égales, les chances d'un retour en emploi à toutes ces personnes souvent stigmatisées, dont les compétences professionnelles et la motivation ne demandent qu'à s'exprimer sur le terrain.

L'emploi, relève de la responsabilité de chacun d'entre nous. L'Etat, les partenaires sociaux et les entreprises sont des acteurs de l'insertion professionnelle. Les entreprises, créatrices d'emplois, en sont même des acteurs essentiels. Je salue leur

rôle de création et de prévention des emplois : elles sont un véritable pivot de notre économie. En 2014, 65% des offres d'emploi annoncées à l'office cantonal de l'emploi provenaient du secteur privé. Ces entreprises responsables font notre fierté et je les remercie pour leur engagement et leur implication citoyenne.

La collaboration des agences de placement ou d'associations est également essentielle pour développer le taux de réinsertion de personnes sans emploi. C'est d'ailleurs pour elles que nous avons créé le *label partenaire*.

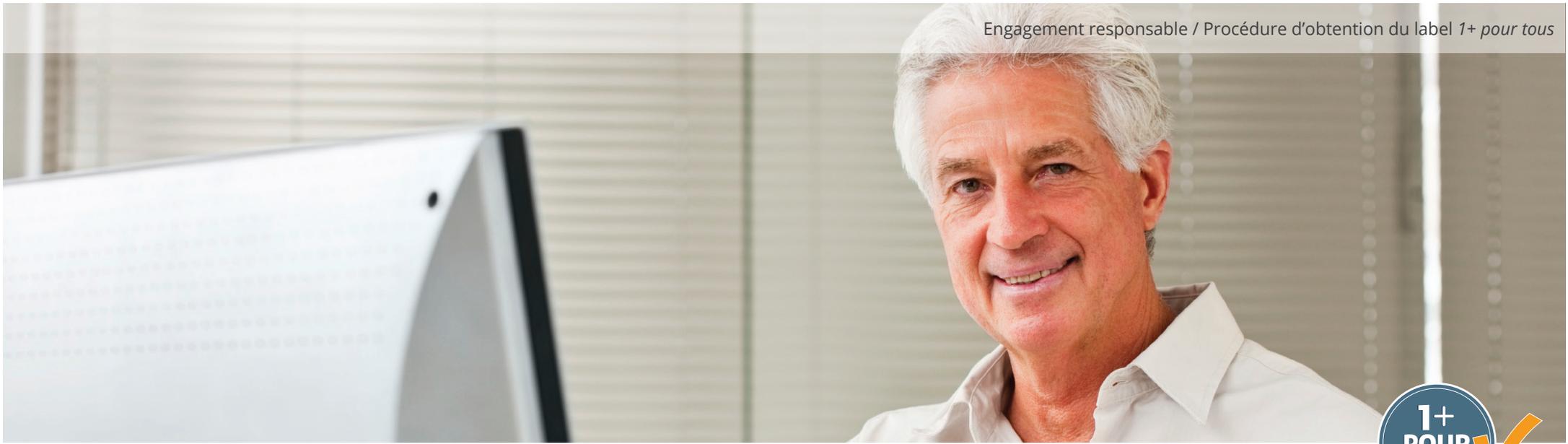
Le label 1+ pour tous est une marque de reconnaissance à l'égard des entreprises économiquement et socialement responsables. Il contribue à faire connaître votre engagement, dans le public et auprès de vos partenaires, ainsi que les efforts que vous four-

nissez chaque jour pour que la croissance profite à tous. Puisse-t-il inciter d'autres employeurs à dire, comme vous, «Je m'engage, j'engage» et choisir l'option de recruter des personnes sans emploi dont le seul préjudice est parfois leur âge, un handicap ou d'avoir été éloigné-e-s du marché du travail pendant une période prolongée.

Ne laissons pas le terreau de la main-d'œuvre genevoise en jachère et maintenons ensemble la cohésion sociale si précieuse pour le développement de notre canton.

Mauro Poggia

Conseiller d'Etat chargé du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS)



LE LABEL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le label est une reconnaissance décernée aux acteurs publics et économiques du canton. Il est destiné aux entreprises qui engagent, à compétences égales, des personnes sans emploi résidant à Genève.

Remis pour une période de deux ans par le département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), le label *1+ pour tous* permet aux entreprises de valoriser leur engagement en faveur de l'emploi et de l'intégration par le travail.

UN LABEL + AMBITIEUX

Créé en 2012 pour favoriser le retour en emploi de personnes au chômage de longue durée, le label a bénéficié, dès son lancement, du soutien des milieux patronaux. Sous l'impulsion de Monsieur Mauro Poggia, Conseiller d'Etat chargé du DEAS, le label s'est ouvert, en 2015, à un public plus large de demandeurs d'emploi.

Il vise à favoriser le retour sur le marché du travail de personnes qui ne bénéficient pas de tous les avantages pour retrouver un emploi, soit à cause de leur âge (seniors et jeunes), d'un handicap, d'une interruption volontaire de leur parcours professionnel ou d'une période trop longue au chômage.

Pour inciter les employeurs à jouer ouvertement leur responsabilité sociale en engageant ces personnes, le label leur offre en retour une reconnaissance publique mettant en valeur leur politique de recrutement économiquement et socialement responsable.

DEUX LABELS EN UN

Dans sa nouvelle version, le label distingue les entreprises qui recrutent ainsi que celles qui jouent un rôle actif dans le processus de recrutement de personnes répondant aux critères *1+ pour tous*.

>> Label employeur

Le label employeur peut être remis à toute entreprise recrutant, en contrat à durée indéterminée (CDI), une ou plusieurs personnes sans emploi vivant à Genève et correspondant aux profils *1+ pour tous*.

>> Label partenaire

Le label partenaire peut être remis à toute entreprise intervenant comme intermédiaire dans le recrutement, en contrat à durée indéterminée (CDI), d'une ou de plusieurs personnes sans emploi vivant à Genève et correspondant aux profils *1+ pour tous*.



A QUI S'ADRESSE LE LABEL ?

Le label *1+ pour tous* est ouvert aux entreprises de tout secteur, de toute taille et de toute forme juridique, y compris les fondations et les associations, quelle que soit leur activité, et répondant aux critères cumulatifs du label *1+ pour tous*.

QUELLES SONT LES PERSONNES RECRUTÉES ?

Le label distingue les entreprises qui engagent, en contrat à durée indéterminée (CDI), des personnes sans emploi vivant à Genève et présentant l'un des profils suivants :

En situation de **chômage de longue durée** (plus de 12 mois) ou de fin de droit.

En situation de **handicap**.

Seniors (50 ans et plus).

Jeunes (18-25 ans).

Reprenant une activité rémunérée après une période sans emploi d'au moins deux ans.



COMMENT OBTENIR LE LABEL ?

Label employeur

Le label employeur s'adresse à toutes les entreprises :

- 1) Ayant engagé 1 ou plusieurs demandeurs d'emploi au cours des 24 mois précédant la date du dépôt du dossier de candidature :

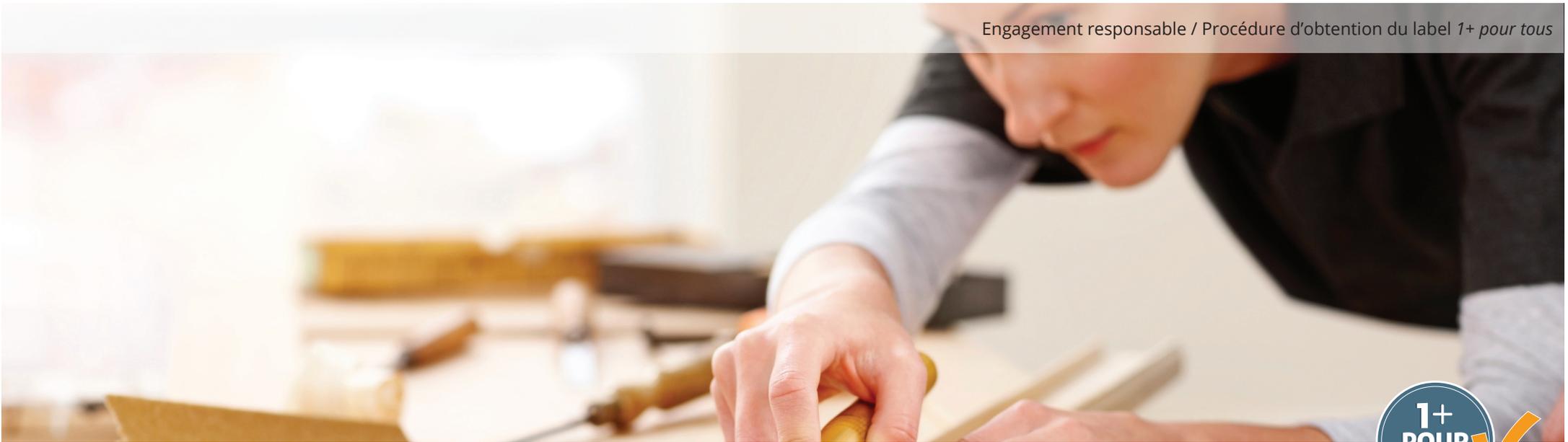
1 recrutement selon les critères *1+ pour tous* pour les entreprises de moins de 30 collaborateurs.

3 recrutements pour les entreprises comptant entre 31 et 50 collaborateurs, dont au moins 2 recrutements selon les critères *1+ pour tous*.

5 recrutements pour les entreprises comptant entre 51 et 100 collaborateurs, dont au moins 3 recrutements selon les critères *1+ pour tous*.

10 recrutements pour les entreprises comptant plus de 101 collaborateurs, dont au moins 5 recrutements selon les critères *1+ pour tous*.

- 2) Et ayant conclu un ou des contrats à durée indéterminée (CDI), signés depuis au moins 6 mois au moment du dépôt du dossier.
- 3) Dans le cas où l'employeur propose une formation qualifiante préalable d'au moins 3 mois, le CDI doit être signé depuis au moins 3 mois au moment du dépôt de dossier.



Label partenaire

Le label partenaire s'adresse à toutes les entreprises :

- 1) Ayant joué un rôle d'intermédiaire dans le recrutement d'un ou de plusieurs demandeurs d'emploi. Le recrutement doit avoir eu lieu au cours des 24 mois précédant la date du dépôt du dossier de candidature.

1 recrutement selon les critères *1+ pour tous* pour les entreprises partenaires de moins de 5 collaborateurs.

3 recrutements pour les entreprises partenaires comptant entre 6 et 10 collaborateurs, dont au moins 2 recrutements selon les critères *1+ pour tous*.

5 recrutements pour les entreprises partenaires comptant entre 11 et 20 collaborateurs, dont au moins 3 recrutements selon les critères *1+ pour tous*.

10 recrutements pour les entreprises partenaires comptant plus de 20 collaborateurs, dont au moins 5 recrutements selon les critères *1+ pour tous*.

- 2) Et ayant participé à la signature de contrats à durée indéterminée (CDI) signés depuis au moins 6 mois au moment du dépôt du dossier, et pour lesquels les personnes recrutées sont toujours en emploi.



Une démarche simple

Le processus de labellisation est gratuit et n'entraîne aucune démarche administrative lourde pour les entreprises.

Pour déposer votre candidature :

Étape 1 :

Téléchargez votre dossier de candidature sur le site Internet
www.unpluspourtous.ch

Étape 2 :

Déposez votre candidature avec les pièces justificatives demandées : la Charte signée et l'attestation d'engagement.

Par courrier postal :

Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS)
Secrétariat général
14, rue de l'Hôtel-de-Ville,
Case postale 3952
1211 Genève 3

Par email :

unpluspourtous@etat.ge.ch

Étape 3 :

Si vous remplissez les conditions, vous recevez votre label en format électronique et vous assurez de le rendre visible, au moins, sur votre site internet, dans votre signature de courriel ou dans vos locaux professionnels.

Plus d'informations et procédure détaillée sur :

www.unpluspourtous.ch



QUELS AVANTAGES ?

Le label *1+ pour tous* représente pour l'entreprise labellisée une véritable opportunité de valoriser son engagement en faveur de l'emploi et de l'intégration par le travail.

Le label hisse publiquement votre entreprise au rang des sociétés socialement et économiquement responsables. Il est un vecteur de communication renforçant les valeurs sociales et humaines de votre marque employeur auprès de vos salariés, de vos partenaires, de vos clients et de vos concurrents.

- » Il concrétise vos convictions dans le domaine de la lutte contre les discriminations et l'exclusion.
- » Il ancre votre entreprise dans son environnement local.
- » Il contribue à valoriser l'action que vous menez contre le chômage dans le canton.

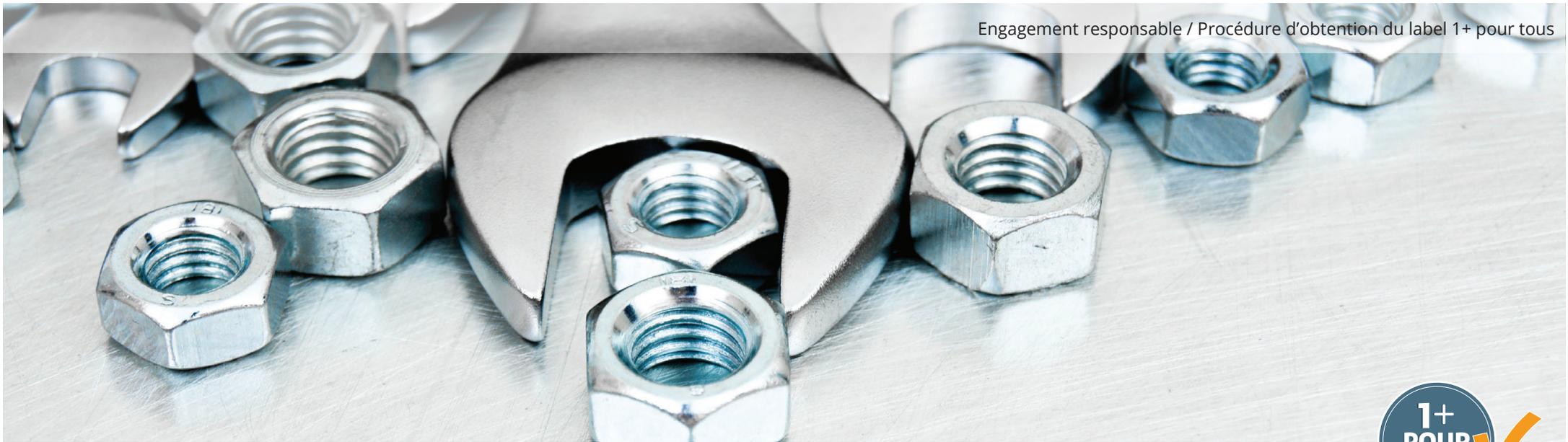
+ DE VISIBILITÉ

Une fois votre entreprise labellisée, vous serez appelé à assurer la visibilité de votre labellisation en insérant le logo *1+ pour tous* sur votre site Internet ou, par exemple, dans votre papier à en-tête ou dans votre signature de courriel si vous n'avez pas de page web. Les autres actions de communication (réseaux sociaux, rapport annuel, etc.) sont à votre libre choix. Quant à nous, nous assurons votre présence sur le site Internet de l'Etat de Genève, sur la page Facebook *1+ pour tous*, ainsi que dans nos communications avec les médias.

+ 3 PRIX

Chaque année, en présence de Monsieur Mauro Poggia, conseiller d'Etat chargé notamment de l'emploi et des affaires sociales, un prix est remis à l'entreprise la plus engagée ou la plus innovante dans chacun des trois domaines suivants :

- » Entreprise «employeur responsable»
- » Entreprise «partenaire»
- » Entreprise «formatrice»



+ DE FACILITÉS

Un facilitateur pour l'attribution de marchés publics

Le label, qui reflète votre engagement socialement et économiquement responsable, offre implicitement plus de chances d'obtenir l'attribution de marchés publics dans le canton.

Un intermédiaire pour vos recrutements *1+ pour tous*

L'équipe du label est un relai entre votre entreprise, l'office cantonal de l'emploi et la direction du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé. A votre demande, elle suit votre dossier.

www.ge.ch/unpluspourtous